

ÉTAPES

Livraison bimensuelle

34 année – No 6 – 1^{er} décembre 2002

« *J'avais faim et vous m'avez donné à manger.* » Mt 25, 35

La pauvreté, bientôt un crime ?

Bien sûr, personne n'est en faveur de la pauvreté ! On voudrait bien la voir disparaître. Mais peut-on l'éliminer par une simple loi ? C'est sur cette question très actuelle que s'est penché notre Conseil de pastorale, lors de sa dernière réunion, le 13 novembre. Actuelle, car le gouvernement québécois a présenté un projet de loi anti-pauvreté à l'Assemblée Nationale.

Une loi utile ?

La première question que se sont posée les membres du Conseil, c'est de savoir si une loi est nécessaire ou même utile. Les membres ont été unanimes à répondre oui. Même si certains y ont apportés quelques bémols. Bien sûr, la loi dépassera les vœux pieux, elle donnera à l'État les moyens de suivre l'évolution de la pauvreté chez nous. Et même des mécanismes pour corriger le tir au besoin. Mais certains ont fait valoir que la pauvreté n'est pas qu'une question d'argent, et c'est pourquoi il faudrait idéalement ajouter un volet éducatif et des aides plus précises pour contrer les attitudes conduisant à l'appauvrissement. Et la lutte à la pauvreté remet en question certaines valeurs de notre société : la consommation obsessive, l'affaiblissement des liens familiaux, la culture de l'égoïsme, le décrochage scolaire, etc.

Mais alors, peut-on l'améliorer, cette loi ? Oui ! Oui, mais...

Urgence

Oui, mais l'urgence n'est pas là. L'urgence, c'est de l'adopter au plus tôt, car si on retarde, elle risque de « mourir au feuilleton », sans être votée. Que faire alors ? Il faut sensibiliser la population, il faut alerter les décideurs et surtout les députés à l'importance de cette loi, largement ignorée par les médias.

Le conseil écrira donc aux grands journaux. Il suggère à tous d'en faire autant auprès du journal de leur quartier. Et bien sûr de leur député. Et c'est ainsi que ce projet peut devenir une loi, et la pauvreté reculer chez nous. Et finalement, c'est bon pour votre santé physique et morale, participez à la grande marche contre la pauvreté qui a lieu dimanche le 1^{er} décembre.

En Bref

Nos plus chaudes félicitations à **Gilles Tremblay** (ça n'arrête pas !) qui a reçu le **Prix Opus**, pour l'ensemble de son œuvre. On la joue maintenant à travers le monde, sinon au Québec.

Le Fr Benoît Lacroix vient de publier (encore) un nouveau livre « **Alzheimer et spiritualité** ». Cet ouvrage propose une approche spirituelle pour soutenir les personnes atteintes de cette maladie. Par ailleurs, ses deux livres sur la religion traditionnelle « **La religion de mon père** » et « **La foi de ma mère** » viennent d'être réédités, réunis en un seul volume (éd. Bellarmin). Ils sont devenus des incontournables de l'histoire religieuse (et de l'histoire tout court) du Québec.

Notre **décoration de Noël** se renouvelle, par les soins de **Jacqueline Tremblay**. Gardez l'œil ouvert. On pourra admirer ses créations durant la période de Noël.

Récupération : Sr Thérèse Rodrigue recycle vos **vieilles lunettes**. Retapées, elles sont acheminées vers les nécessiteux des pays en développement. Apportez-les au secrétariat.

Étapes sera heureuse de publier vos **articles, réflexions et méditations** dans son **Numéro de Noël**. Veuillez nous acheminer vos écrits avant le dimanche 15 décembre. Si votre médium est le papier, apportez votre article au secrétariat. Les branchés peuvent l'acheminer par internet à l'adresse communautaire ou chez **Viateur Lemire** : « viateur.lemire@videotron.ca »

Jacques Tellier, un homme d'intérieur

C'est une figure familière dans nos murs, il a été notre pasteur pendant plusieurs années. Présent à nos réunions, toujours attentifs aux personnes. C'est un homme qui pratique la vie intérieure. Quand il préside une célébration, il sait faire parler les textes et créer un espace poétique. Et le silence est souvent aussi éloquent que la parole.

Avocat et pasteur

Homme de silence et de parole. C'est sans doute le résultat de sa double formation : théologien et juriste. Théologien, il a enseigné à l'Institut de Pastorale durant neuf ans (1963-72) dont il a été aussi le directeur. Puis il s'oriente vers l'Aide Juridique après être passé par la faculté de droit de Montréal. Après quelques années à l'Aide Juridique, on le nomme Directeur de la Commission de Protection des Droits de la Jeunesse (DPJ), son premier directeur, chargé de mettre en place ce nouvel organisme. Après 11 années à la DPJ, on le retrouve, pendant 6 ans, comme juge d'appel à la Commission de Affaires sociales.

À ce cheminement de carrière il faut ajouter, tout au long de sa vie, ses activités de pasteur. « À qui irions-nous, Seigneur, tu as les paroles de la vie éternelle... » aime-t-il citer. Depuis les tous débuts, il est présent à la Communauté Chrétienne Saint-Albert-le-Grand. Et en particulier à deux époques : autour de 1970, il a fait partie d'une troïka (avec Guy Lapointe et André Gignac) pour permettre le lancement en douceur de notre Communauté et alléger le travail d'André Gignac. Plus récemment, entre 1997 et 1999, il en a assumé la responsabilité pastorale.

Et la retraite...

Officiellement à la retraite depuis 1992, il n'en continue pas moins sans trêve à s'occuper. Jusqu'à l'été 2002, il est aumônier chez les moniales dominicaines de Berthierville, tâche qu'il ajoute à ses responsabilités dans notre Communauté. Cette retraite trépidante devra se ralentir, cependant, selon les avis médicaux. Et il faut penser à une vie moins active, plus réflexive. La santé dicte maintenant le rythme des activités.

Cette perspective n'effraie pas le Fr Tellier. Car il sent le besoin de consacrer plus de temps à la méditation, à la lecture, à la prière. À l'intériorité, puisque c'est vraiment un homme d'intérieur.

Inscrire À Votre Agenda En Décembre

Jusqu'au dimanche 15. On peut apporter des **jouets** et autres **cadeaux** pour les enfants des détenus au secrétariat. (Pas de jouets de guerre. N'emballez pas.) Comme par le passé, Marie Beemans se chargera de les acheminer auprès des parents.

Mercredi 4. Rencontre du **Groupe de Prière**, dans le cœur de l'église, à 19h30.

Dimanche 8. Repas communautaire avec le **Comité de dialogue judéo-chrétien**. On échangera sur la façon de commémorer la Shoah aujourd'hui.

Mardi 10. Réunion du **Comité Aide-Partage**, à la salle R2, à 17h00.

Mercredi 11. Le **Café du Sage** siège au salon de la Communauté Saint-Jean, à 13h30.

Mercredi 11 décembre. **Célébration du Pardon**, dans l'église, à 19h30.

Jeudi 12. Réunion du **Comité Internet** : apportez vos suggestions.

Mercredi 18. Rencontre du **Groupe de Prière**, dans le chœur de l'église, à 19h30.

Dimanche 22. 4^{ème} dimanche de l'Avent, c'est la célébration où les enfants jouent leur traditionnel **Conte de Noël**, préparé cette année par Christine Mayr.

Mardi le 24. Célébration de Noël.

22h30, Introduction à la Fête par le chant.

23h00, Célébration de Noël présidée par Guy Lapointe et Jacques Tellier.

Mercredi 25. **Messe du jour de Noël**, à 11h00. Présidée par Benoît Lacroix.

**Aujourd'hui, 1^{er} décembre participez au rassemblement
d'appui à la loi contre la pauvreté.
Dès ce midi, devant le 75 ouest boul. René-Lévesque.
La Manifestation se poursuit à 13h00,
au Club Soda, 1225 boul. St-Laurent
pour un volet culturel animé par une kyrielle d'artistes.**

Le **Secrétariat** de la Communauté est assuré par Antoinette Dumas, et ouvert les lundis, mercredis et vendredis matins. Tél : 515-739-4375.

Adresse électronique : ccsagrand@videotron.ca

Site WEB : <http://pages.infinit.net/stalbert/>